

Extrait du registre des délibérations**CONSEIL D'ADMINISTRATION****Mardi 15 avril 2025**

Albertville, Allardaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillieur, Monthiar, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pailly, Plancherine, Queige, Rognac, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le Mardi 15 avril 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

20 administrateurs présents (*jusqu'à la délibération n°24*)

19 administrateurs présents (*à partir de la délibération n°25*)

Nombre d'administrateurs représentés : 6

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN (<i>jusqu'à la délibération n°24</i>)
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Mustapha HADDOU	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Délibération n° 35
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 15 avril 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cévins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillieu, Monthieux, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallus, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Dore

Objet : Personnes âgées - EHPAD Arlysère - Conventions relative à l'intervention de l'équipe mobile de prévention des infections du Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS)

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Dans le cadre de la réglementation en vigueur en matière de prévention des risques infectieux associés aux soins et du bon usage des antibiotiques, une équipe mobile d'hygiène relavant du Centre Hospitalier Métropole Savoie peut intervenir au sein des EHPAD gérés par le CIAS Arlysère.

Le financement de cette mise à disposition est assuré par l'ARS.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le conventionnement avec l'équipe mobile de prévention des infections du Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS) pour les interventions dans les EHPAD d'Arlysère ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions à intervenir et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

